



## AVIS D'OPPORTUNITÉ

### Enquête *Pratiques d'élevage*

*Type d'opportunité* : enquête nouvelle

*Périodicité* : enquête ponctuelle

*Demandeur* : Le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF) – Sous-direction des statistiques agricoles, forestières et agroalimentaires – Bureau des statistiques végétales et animales.

Au cours de sa réunion du 19 novembre 2014, la Commission *Entreprises et stratégies de marché* a examiné le projet d'enquête « Pratiques d'élevage ».

L'enquête permettra d'actualiser des données pour l'établissement des inventaires nationaux sur les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le Changement Climatique (CNUCC) et pour l'établissement de bilans azote et phosphore demandés par Eurostat. Ces données pourront également servir dans le cadre de l'évaluation de la directive européenne sur les nitrates présents dans l'eau. Enfin, l'enquête apportera des éléments d'évaluation de la politique d'agroécologie et du plan Ecoantibio portés tous les deux par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

L'enquête a pour objectif d'apporter des informations sur les pratiques des éleveurs en abordant différentes thématiques complémentaires. Elle constitue un outil majeur de l'évaluation de l'impact des pratiques des éleveurs et notamment de la politique de développement de l'agroécologie du ministère et du plan Ecoantibio qui vise à réduire l'usage des antibiotiques.

Elle doit permettre également de disposer d'éléments techniques pour actualiser les connaissances sur le secteur de l'élevage. Ces éléments sont notamment utiles pour la réalisation des bilans fourragers pour l'alimentation animale, pour la réalisation des bilans des émissions de gaz à effet de serre à partir de l'élevage, pour la réalisation des bilans azote et phosphore. Ils permettent enfin de disposer de données de base actualisées pour la connaissance des pratiques et pour l'amélioration des données conjoncturelles établies par le SSP.

Le questionnaire sera organisé autour de différentes thématiques : données structurelles de base, gestion des effluents, alimentation des animaux, pratiques sanitaires, bien-être animal, main-d'œuvre.

L'unité de collecte est l'exploitation. L'interrogation est faite auprès du chef d'exploitation. Le nombre d'exploitations enquêtées est estimé au maximum à 33 000.

L'enquête porte sur les filières suivantes : bovins (lait et viande), porcins, volaille de ponte et volaille de chair, ovins, caprins. Des seuils minimaux d'animaux par exploitation seront fixés pour déterminer l'univers de tirage et n'enquêter que les exploitations dites « professionnelles ».

L'enquête est prévue dans les principaux bassins d'élevage français y compris les DOM concernés. Les résultats sont prévus pour une diffusion France et régions.

L'enquête sera réalisée en face à face chez l'exploitant avec saisie directe sur Tablet PC (système Capi). La collecte aura lieu en début 2016.

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Un comité des utilisateurs regroupant les représentants des ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie, des Srise, des instituts techniques et de recherche est créé pour préparer le questionnaire de l'enquête. Une consultation des organisations professionnelles agricoles sur le projet de questionnaire sera également réalisée.

La diffusion des résultats se fera sous diverses formes : Agreste Primeur, dossiers présentant les principaux résultats, diffusion sur le site Internet Agreste de tableaux de résultats agrégés, études régionales à l'initiative des régions.

Le Président, après avoir entendu la Commission, émet un **avis d'opportunité favorable à cette enquête.**